



**Conseil municipal
22 juin 2015
Compte administratif 2014 du cinéma Espace Lumière**

Monsieur Briois,

Pour les mêmes raisons qui nous avaient conduits à nous prononcer contre le budget annexe de l'Espace Lumière pour 2015 en avril dernier, notre groupe s'abstiendra sur cette délibération sur le compte administratif 2014 de l'Espace Lumière.

Le compte administratif 2014 de l'Espace Lumière est l'expression comptable de l'absence de toute activité au cinéma durant l'année écoulée et il n'y aura pas non plus d'activité en 2015.

Favorables à la réouverture du cinéma municipal pour proposer des films à tarif abordable à notre population qui ne peut pas forcément se rendre au multiplexe de la zone commerciale et pour mener, en lien avec les écoles, une vraie politique d'éducation à l'image, nous ne pouvons pas valider un compte administratif qui est au point mort.

Nous nous abstiendrons donc pour signifier notre volonté de voir rouvrir le plus tôt possible le cinéma municipal

David NOËL